

Globethics Repository



Charte du tourisme rural solidaire au Maroc [Rural solidarity Tourism Charter in Morocco]

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository.
More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy
of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Postprint
Authors	Agence de Développement Social
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-09-14 19:10:38
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/220600

Projet tourisme rural solidaire du sud Maroc Résumé



Séminaire de Clôture du programme Tourisme le 25 juin 2008

1. Un projet pilote de tourisme rural pour le sud Maroc

1.1 Préambule

L'Agence de Développement Social a été chargée par l'Agence Française de Développement, sur cofinancements de l'Union Européenne, de mettre en place et de réaliser un projet pilote de développement économique local fondé sur la mobilisation des MRE dans des projets d'investissements touristiques dans leur pays d'origine.

L'association Migrations & Développement (M&D) a été chargée par l'ADS d'exécuter le projet Tourisme Rural ADS / AFD et d'assurer l'identification et l'accompagnement administratif et technique des migrants investisseurs impliqués dans le projet pour la mise en place de 21 auberges touristiques.

1.2 Hypothèses du projet

- Le potentiel touristique du Maroc (diversité des paysages et des climats, patrimoine bâti, patrimoine culturel, artisanat, gastronomie, hospitalité etc.) est sous-exploité. L'objectif fixé par S.M. le Roi d'accueillir 10 millions de touristes étrangers en 2010, contre 5 millions en 2001, ne peut être atteint que si le tourisme rural est développé dans toutes les régions du pays ;
- A l'horizon 2025, les experts de l'Organisation Mondiale du Tourisme prévoient un afflux touristique de 396 millions de touristes pour l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée. Or, ils prévoient également que 312 millions de ces touristes seront concentrés sur le bord de la Méditerranée ;



- Cela implique des investissements lourds « plage soleil » que les divers pays sont en train de réaliser. Si ces aménagements sont générateurs de devises et créateurs d'emplois, cette concentration spatiale, a des effets induits négatifs très importants : constitution de ghettos à fort pouvoir d'achat, exacerbation des frustrations dues aux inégalités sociales, pollution de la Méditerranée, dégradation de la biodiversité, concurrence pour l'eau, conflits fonciers, etc. ;
- A l'inverse, les zones rurales de l'intérieur du pays, les zones de montagnes, les petites villes de province ne bénéficient d'aucun investissement significatif dans le domaine touristique. Très peu de projets de développement touristique s'y développent, alors que les potentialités y sont très importantes, même si la mer et son fort pouvoir d'attraction n'y sont pas présents. Il est donc essentiel de développer, en parallèle, le tourisme dans les arrière-pays ;
- Il s'agira alors, principalement, d'un tourisme rural diffus, appuyé sur de petits investissements réalisés par les populations avec l'appui des collectivités territoriales. Ce

tourisme-là est fortement créateur d'emplois, en particulier pour les jeunes. Il permet de responsabiliser des aînés, comme des jeunes gens, dans la création de petites entreprises touristiques. Il permet de mieux valoriser les productions locales. Il permet de renforcer les synergies entre les acteurs locaux du développement touristique ;

- Une part croissante de la clientèle européenne, essentiellement de randonneurs et d'amateurs d'écotourisme au sens large, peut être drainée vers un réseau d'infrastructures touristiques mises en place dans des villages traditionnels (« douars ») à fort potentiel touristique, situés en zone de montagnes ;
- Les habitants des douars peuvent être les bénéficiaires directs de ces projets de « petites entreprises touristiques », si une organisation ad hoc est mise en place pour l'ensemble de la filière touristique, depuis les bassins de clientèle de l'Europe occidentale, jusqu'aux établissements d'accueil construits dans les villages ;
- Les réseaux d'émigrés marocains présents en Europe, et plus particulièrement en France, pourraient être mobilisés directement pour réaliser des investissements à vocation touristique dans leur douar d'origine ;
- Un ensemble d'investissements complémentaires, de type aménagement de sentiers, réalisation de la signalisation, aménagements de villages, constitue un avantage supplémentaire pour le succès du projet ;
- Un tel projet, compte tenu de son caractère pilote, doit prioritairement être développé dans un nombre restreint de "territoires" répondant à certains critères, comme le degré d'organisation des villages et leur pleine acceptation du tourisme.

1.3 Rappel des objectifs

Objectif général

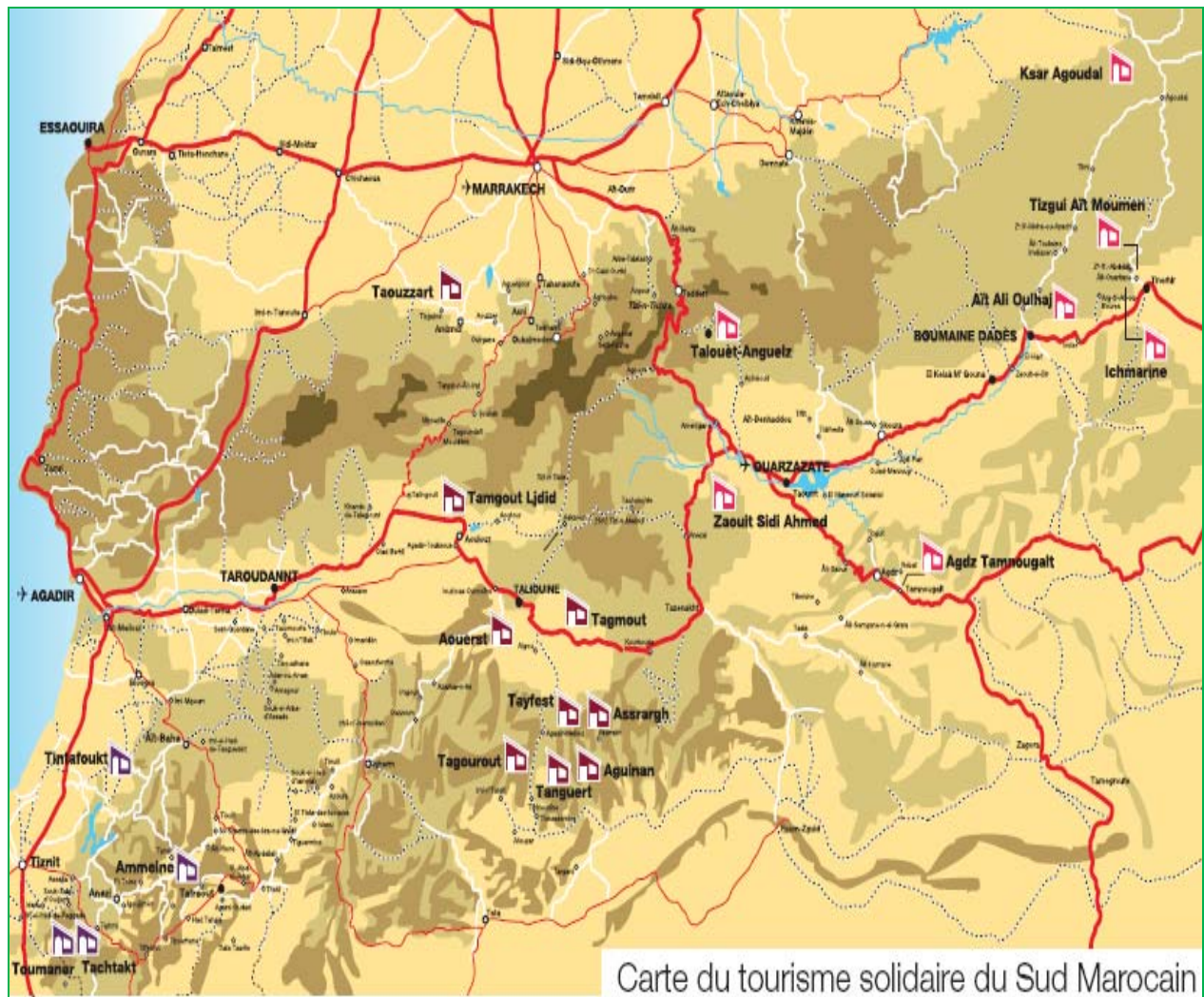
Contribuer à la réduction de la pauvreté dans les villages berbères des zones de montagne, notamment des provinces de Taroudannt, de Tata, de Ouarzazate, de Tiznit et de El Haouz de Marrakech.

Objectifs spécifiques

- Générer des revenus supplémentaires pour les familles les plus pauvres des villages ;
- Créer des emplois nouveaux, en particulier pour les femmes et les jeunes sans emploi et sans qualification ;
- Contribuer au renforcement des associations villageoises ;
- Créer des revenus supplémentaires pour les communes rurales ;
- Favoriser l'entretien et l'aménagement des villages ;
- Développer la valorisation locale des produits agricoles par la vente directe aux touristes ;
- Contribuer à la préservation du patrimoine bâti et à la conservation de l'environnement.

Zone d'intervention

La zone d'intervention du projet correspond à la province de Taroudannt et à certaines parties des provinces de Tata, d'EL Haouz, de Tiznit, de Chtouka Ait Baha, de Ouarzazate et de Zagoura qui lui sont limitrophes.



1.4 Démarche méthodologique

La démarche suivie par le projet tourisme rural solidaire peut être résumée de la façon suivante :

Phase préparatoire

- Evaluation du marché touristique potentiel pour le tourisme rural au sud Maroc
- Détermination des zones d'intérêt touristique et sélection des villages ayant un fort potentiel ;
- Identification, par le biais des associations de migrants en France, des migrants originaires de ces villages et susceptibles d'être des investisseurs potentiels ;
- En parallèle, information et sensibilisation des villageois sur le thème du tourisme ;
- Elaboration de la Charte du tourisme rural solidaire, soumise aux associations villageoises ;

- Approbation de la Charte par les villages concernés et signature d'une convention entre M&D et chaque association villageoise ;
- Organisation de voyages tests avec logement chez l'habitant, ayant pour buts de mobiliser la clientèle potentielle et de sensibiliser les habitants des villages à l'activité touristique.

Phase de réalisation

- Définition des procédures d'instruction et de financement des projets individuels ;
- Réalisation d'une première sélection des migrants promoteurs, correspondant au profil ;
- Réalisation d'actions d'accompagnement des migrants et sélection des porteurs de projets d'investissement ;
- Montage du dossier de l'investisseur (fiche investisseur, carte de résident, acte de propriété du terrain, plan de l'ouvrage projeté, devis)
- Etablissement d'une convention tripartite entre le migrant, l'ADS et M&D, pour la réalisation du projet d'investissement ;
- Approbation de leur dossier par l'ADS et mise en place des subventions, sur la base initiale de 30 % du montant du projet ;
- Identification des sites précis pour la construction des auberges, dans chaque village, en accord avec l'association villageoise ;
- Elaboration des plans de la construction ;
- Accompagnement des promoteurs dans la durée ;
- Construction des établissements ;
- En parallèle, démarchage commercial et organisation de voyages chez l'habitant.

Phase de renforcement et de suivi

- Réalisation d'un programme de formation professionnelle des aubergistes et de leur personnel ;
- Mise en place d'un balisage des accès aux auberges ;
- Réalisation de documents d'information et de promotion et d'outils de diffusion ;
- Mise en place des bureaux d'orientation touristique ;
- Promotion d'actions d'accompagnement au niveau villageois (déchets, assainissement) ;
- Appui pour l'obtention de l'autorisation d'exploitation et de l'agrément ministériel.

2. Les réalisations

2.1 Un réseau de 20 auberges rurales

Le projet a permis de mobiliser 62 migrants installés en France, principalement en région Ile de France, Midi Pyrénées, Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur, et qui ont exprimé leur intérêt pour une implication dans le projet. Parmi eux, 30 migrants ont rempli les conditions exigées par le projet pour pouvoir déposer leur dossier auprès de l'ADS.

Le nombre des conventions tripartites signées entre les futurs migrants investisseurs, l'ADS et M&D a été de 28 conventions. Par la suite, 8 conventions ont été résiliées, après désistement des investisseurs pour diverses raisons, autant personnelles qu'extérieures,

liées, le plus souvent, aux problèmes fonciers non résolus avec les villages ou avec l'administration locale.

Il y a donc, fin décembre 2007, 20 auberges rurales en cours de construction ou achevées, localisées dans 7 provinces du sud Maroc. L'avancement des travaux diffère, cependant, assez notablement, d'une auberge à l'autre.

La situation est la suivante :

- Constructions achevées	08
- Constructions en cours d'achèvement	09
- Constructions très en retard	03



La capacité globale d'accueil des auberges, une fois construites, s'établira à 564 lits, soit une capacité d'accueil moyenne de 25 à 30 lits par établissement

La localisation des auberges est assez inégale. Les 2 provinces de Taroudannt et de Ouarzazate concentrent 60 % des auberges (7 auberges dans la province de Taroudannt et 5 dans la province de Ouarzazate). La province de Tiznit en regroupe 15 % (3 auberges). Les 4 autres provinces : Chtouka Aït Baha, Tata, El Haouz et Zagora n'abritent qu'une seule auberge chacune. La dispersion est donc assez importante¹.

2.2 Des auberges autofinancées à 75 % par les migrants

L'ensemble du projet a représenté, à ce jour, un investissement global de 1 555 877 €, incluant l'investissement dans la construction des établissements, dans la promotion et la formation, ainsi que dans le suivi-accompagnement (prestations de l'architecte, animation de M&D etc.).

Si l'on prend en compte uniquement l'investissement dans la construction des auberges, sur la base des 18 auberges terminées ou en cours d'achèvement, qui s'établit à 1 261 748 €, l'investissement des migrants représente 75 % du coût. La subvention de l'ADS représente 25 %.

Subvention	316 247 €	25,06 %
Autofinancement des migrants	945 501 €	74,94 %

¹ Voir carte en



Cela représente un investissement moyen, pour la construction de chaque auberge, de 70 097 € dont 17 567 € de subventions et 52 530 € apportés par le migrant.

Si l'on considère que les 20 auberges vont être terminées comme prévu, l'investissement total sera alors de 1 555 276 € avec un apport des migrants de 1 239 030 € et des subventions dont le montant ne va pas changer, puisque le projet est terminé, soit 316 247 €.

La part d'autofinancement des migrants atteindra alors 79,67 % soit près de 80 % du coût d'investissement.

Par ailleurs, les coûts de l'accompagnement (prestations de l'architecte, suivi-animation réalisée par M&D, actions de formation, actions de promotion) se sont élevés à 294 129 €, entièrement pris en charge par l'ADS. Cela représente une moyenne de 14 706 € par auberge sur la durée du projet et de 4 902 € par auberge et par an.

Au total, l'apport de l'ADS s'est donc élevé à 610 376 € (constructions et accompagnement),

2.3 Plus de 400 emplois directs ou indirects

Si l'on se base sur les emplois concrètement créés par les auberges qui sont déjà en fonctionnement, et que l'on extrapole le nombre d'emplois directs permanents s'établira à 68 emplois. Chaque auberge dispose en effet d'un gestionnaire (en général un parent proche du migrant, resté au village), d'un cuisinier, d'une personne chargée du ménage et d'une autre personne chargée du service. A ces emplois permanents s'ajouteront 45 emplois saisonniers, soit un total de 103 emplois directs. Dans la très grande majorité des cas, tous ces emplois vont à des proches du migrant.

Mais les auberges devraient contribuer à créer environ 300 emplois indirects avec le ratio habituel de 3 emplois indirects pour un emploi direct dans le tourisme. Ceux-ci se situent dans les métiers suivants : agents transporteurs, guides villageois et animateurs touristiques, agriculteurs fournisseurs de produits de terroir, membres des coopératives de transformation des produits, commerçants et artisans locaux.



Il convient, en outre, de signaler, que pour la construction des établissements, les migrants ont toujours fait appel à des artisans et à des petits entrepreneurs locaux du bâtiment. Or, la plupart des auberges ont été construites en matériaux, principalement de la pierre taillée, de la terre stabilisée et du bois (palmier ou autre), de provenance locale. On peut donc considérer que 70 % des dépenses sont faites localement. Cela représente plus de 1 million d'euros.

On peut estimer que la réalisation des auberges aura représenté 167 384 journées de travail à un coût moyen de 6,5 € par jour (8 € pour un maçon ou autre ouvrier spécialisé et 5 € pour un manoeuvre). Il s'agit d'une injection directe d'argent liquide dans l'économie villageoise de zones particulièrement déshéritées. Il serait intéressant d'évaluer l'impact de ces chantiers, beaucoup plus importants que les chantiers habituels qu'elles mènent, sur les petites entreprises locales.

2.4 Plus de 1 000 touristes déjà accueillis sur la zone

Il convient de noter que pendant la phase préparatoire, antérieure au démarrage des constructions, 546 touristes, pour la plupart des randonneurs appartenant à des associations françaises de randonnée pédestre, ont été accueillis chez l'habitant. Il s'agissait de voyages tests. Ces voyageurs sont venus en 56 groupes, soit une moyenne de 9,75 touristes par groupe. Ces voyages ont représenté **3 968 nuitées**.

Pendant les 3 années du projet lui-même, 50 autres groupes (492 voyageurs) ont été accueillis sur la zone du projet. Il s'est agi d'une clientèle française, envoyée par Croq'Nature, Couleurs Sensations ou directement par M&D, ou bien italienne, envoyée par l'agence Viaggi Solidali de Turin. Les 492 voyageurs (9,84 personnes par groupe) ont représenté **3 426 nuitées**, soit un séjour d'une durée moyenne de 6,96 jours.

Il faut ajouter, à ce nombre, autant de touristes qui ont séjourné dans ses villages hors des voyages organisés par M&D ou ses partenaires. Il s'agit là des agences et des groupes qui ont pris connaissance des lieux et ont traité directement avec les aubergistes

Au total, depuis le démarrage du projet, les 1 038 touristes ont séjourné pendant **7 394 nuitées**. Cela a engendré une retombée économique directe, pour les familles rurales, de 92 425 €, au tarif de 12,5 €, en pension complète chez l'habitant.

Le bilan établi en fin de phase test avait montré, sur les 3 ans, que pour 1 € dépensé en achat de services touristiques (hébergement, alimentation, guide), le touriste dépensait 1,28 € en achats de produits locaux (artisanat, principalement tapis, et agro-alimentaire, principalement huile d'argan et safran). Les 1 038 voyageurs ont donc induit environ **210 700 € de retombées financières directes** sur les familles bénéficiaires du projet, soit **35 116 € par an en moyenne**.

Le transport local, par contre, n'était pas assuré, toutes ces années, par des transporteurs des villages, mais par des transporteurs en provenance des villes de la zone. Le flux actuel de touristes, même s'il est encore modeste, a poussé certains villageois, aidés par leurs parents migrants, à investir dans l'achat de véhicules pour le transport des touristes.

Le coût de la journée en pension complète en auberge rurale est maintenant de 22 € au lieu de 12,5 € chez l'habitant. On peut considérer que l'effort de promotion permettra de faire passer la fréquentation actuelle, qui est de 165 touristes en moyenne annuelle, à 1 000 touristes par an. Avec une durée moyenne de séjour de 7 jours, chaque touriste dépensera 154 € en services touristiques. Il dépensera par contre la même somme que précédemment en achats de produits locaux, soit 114 €.

La retombée globale directe devrait alors s'élever à **268 000 € par an, soit 13 400 € par village d'accueil touristique**. A cette retombée, il conviendra d'ajouter la retombée du transport.

Une retombée spécifique pour les associations villageoises

Lors de la signature de la convention qui le lie à la fois à M&D et à l'association villageoise, le migrant investisseur a accepté de reverser à l'association une part de son bénéfice.

Actuellement, cette redevance s'établit à **2 € par nuitée**. Les associations ont perçu jusqu'à présent, environ 15 000 € sur la période. A cela, il convient d'ajouter les contributions volontaires au développement versées par les touristes ou les agences de voyages, telles que Viaggi Solidali. Elles peuvent être estimées, pour la période passée, à environ 3 000 €.

Avec une fréquentation de 1000 touristes par an sur 7 nuitées en moyenne, la retombée pour les associations s'établirait autour de 14 000 € par an.

Cet apport permet aux associations de financer une part de leur autofinancement pour les projets d'amélioration des services collectifs de leur village (école, dispensaire, eau potable, assainissement etc.).

3. Les actions d'accompagnement

Afin de permettre aux auberges un bon ancrage territorial et une bonne insertion dans le tissu socioprofessionnel local, les projets d'accompagnement ont fait l'objet de l'avenant n°2, signé le 15 Janvier 2007 entre l'ADS et M&D.

Les actions d'accompagnements prévues dans le cadre de cet avenant ont été les suivantes :

- Création de supports, outils et actions de promotion et de commercialisation (site Internet, brochures, dépliants et cartes de situation) ;
- Réalisation de la signalisation routière (panneaux de signalisation facilitant l'accès aux auberges) ;
- Mise en place de Bureaux d'Orientation Touristique (BOT) ;
- Formation et renforcement de capacités des aubergistes, des guides et accompagnateurs et des cadres du bureau d'orientation touristique
- Amélioration de l'aménagement intérieur et de l'aménagement paysager des auberges ;
- Réalisation d'un séminaire de clôture.

4. Les résultats des actions d'accompagnement

4.1 Des actions promotionnelles

Un travail a été réalisé à partir du concept de « pays d'accueil touristique » proposé par le ministère du tourisme. 3 pays spécifiques ont été délimités qui abritent les 20 auberges : le pays du safran autour de Taliouine, le pays de la rose autour de Ouarzazate et le pays de l'argan autour de Tiznit.



En tenant compte de ces pays, les supports de communication prévus ont été réalisés : une carte générale de localisation des auberges, un livret d'accueil, des dépliants.

Un site Internet spécifique www.tourisme-atlas.com a été créé, qui permet d'accéder aux informations organisées par pays d'accueil touristique.

M&D a lancé une opération de démarchage auprès d'un bon nombre de Tours Opérateurs et d'Agence de Tourisme (social et solidaire), afin de promouvoir la destination, notamment : Nouvelles Frontières, le Club Med, les comités d'entreprises d'Electricité de France (EDF) et du Crédit Mutuel, l'agence Check In, l'agence de Holidays Services à Agadir, Couleurs et Sensation et Tourisme et Loisirs.

Des panneaux de signalisation spécifique, par pays d'accueil touristique (logo, charte graphique et contenu) ont été conçus et mis en place pour chacune des 20 auberges afin de faciliter l'accès par route.



4.2 Des bureaux d'orientation touristique

Les 2 bureaux d'orientation touristique (BOT) ont été mis en place, l'un à Taliouine et l'autre à Tiznit. Le bureau de Taliouine est opérationnel après le recrutement d'un animateur touristique. Le bureau de Tiznit est mis en place avec l'appui de la municipalité.

Le BOT assure les fonctions suivantes : 1) Fonction d'information et de mise en contact, 2) Fonction d'appui à la conception des forfaits touristiques et de l'analyse de la qualité, 3) Fonction de management touristique et 4) Fonction d'appui à la promotion et la commercialisation des produits touristiques.

Le BOT de Taliouine a coordonné l'organisation de voyages pour des groupes de voyageurs français et italiens et a appuyé la constitution d'une association regroupant les aubergistes de la zone de Taliouine. Le Bureau de Développement du Tourisme Rural (BDTR) du Ministère du tourisme a donné son accord pour la création du Pays d'Accueil Touristique (PAT) de Taroudant. La Maison du Développement de taliouine, par le biais du BOT, fera alors office de Point focal du Pays.

4.3 L'accent mis sur la formation

La formation des acteurs impliqués dans le projet, a été assurée par un pool de formateurs, désignés par la Direction Régionale de l'OFPPT d'Agadir.

Les premières sessions de formation encadrées par les formateurs de l'OFPPT, d'une durée de 6 jours, ont été organisées en juillet 2007, dans les locaux de l'Institut Supérieur de Technologie Hôtelière (ISTH) d'Agadir, avec la participation de 41 bénéficiaires : 15 gestionnaires d'auberges, 15 cuisiniers et cuisinières et 11 guides et accompagnateurs touristiques.

Les sessions suivantes, de 6 jours, assurées par l'OFPPT, ont été conduites dans les locaux de la Maison du Développement à Taliouine, fin novembre 2007 avec 32 participants: 13 gestionnaires d'auberges et 19 guides accompagnateurs touristiques.

4.4 L'amélioration de l'aménagement intérieur

Une convention a été signée début août 2007 avec un cabinet d'architecture, pour assurer le conseil en décoration intérieure, auprès des aubergistes. Les missions de terrain ont été réalisées en novembre 2007. Elles ont concerné les auberges de Tintafoukt, Tachtakt et Toumanar, Aourest, Tagourout, Tinguert et Taïfest.

L'architecte a considéré que son intervention arrivait trop tard, vu l'avancement des travaux, ce qui rendait très difficile la coopération des aubergistes. Aucune suite n'a donc été donnée.

4.5 Un meilleur ancrage institutionnel pour le projet

Afin d'optimiser l'ancrage institutionnel au programme national de tourisme rural, M&D a maintenu le contact avec les administrations concernées, notamment : 1) le Ministère du Tourisme par le biais du Bureau de Développement du Tourisme Rural (BDTR) et la Délégation Régionale d'Agadir et 2) les Provinces concernées, notamment celles de Taroudant, de Tiznit, de Chtouka Ait Baha, de Tata et de Ouarzazate

Toutes les institutions ont démontré leur souci d'appuyer le programme : les Provinces ont intégré la réalisation des auberges dans la dynamique de l'INDH et incitent les porteurs de projets à s'intéresser au tourisme rural. Les Cellules du Tourisme au sein des Divisions Economiques et Sociales des Provinces se sont fortement intéressées au projet.

Les responsables du BDTR soulignent que le projet du tourisme rural ADS/AFD est le premier projet de cette ampleur au Maroc, en dehors des initiatives que le BDTR lui-même a lancées dans la zone de Chefchaouen, en coopération avec l'ADS.

Un effet essentiel du projet est qu'il a permis aux Provinces d'accorder plus d'importance au tourisme rural.

- La Province de Taroudant s'est doté d'un Conseil Provincial et considère le projet ADS/AFD comme un projet pilote à capitaliser et à dupliquer, notamment dans la zone du Mont Toubkal et de la vallée de l'Ouneïne ;
- La Province de Chtouka Ait Baha vient de terminer une étude sur les potentialités touristiques et elle est en train de finaliser un programme d'action dans lequel le tourisme rural est choisi comme levier de développement économique local ;
- La Province de Tiznit s'est dotée elle aussi dernièrement d'un Conseil Provincial de Tourisme et M&D est en train d'étudier comment coopérer pour la promotion du tourisme équitable (rural et citadin), en coordination avec la Municipalité de Tiznit, qui mettra à disposition un Bureau Orientation Touristique, et le Comité Provincial Touristique ;
- En octobre 2007, des responsables du BDTR se sont déplacés dans la province de Taroudannt et ont visité la Maison du Développement. Le ministère a validé la création d'un Pays d'Accueil Touristique Taroudannt, qui aurait comme point focal la Maison du Développement et qui s'appuierait sur le BOT de Taliouine qui s'y trouve localisé.

